

## Plan Local d'Urbanisme: Premier bilan de la concertation

### ***Ce que Citoyens à Antony a défendu***

- Nous avons demandé que la Municipalité renonce à son projet en centre ville concernant la zone pavillonnaire et que soient ainsi préservées les belles maisons de la Rue Gabriel Péri et de la Rue Pierre Brossolette. La majorité municipale est pour l'heure réticente à évoluer. Il faudra donc continuer à se mobiliser pour préserver notre patrimoine.
- Nous avons contesté les projets de la Mairie au Nord de la Ville qui se traduisent par des travaux supplémentaires (et pharaoniques) sur la zone USMétro, mais aussi par des bouleversements dans le quartier Léon Blum avec un projet de gare routière à la station du RER Croix-de-Berny.

*D'autres choix sont possibles qui permettraient un meilleur équilibre entre préservation du cadre de vie et développement des transports en commun..*

- Nous avons fait part de notre inquiétude concernant la zone UI (proche de la gare RER Fontaine Michalon). La majorité municipale veut en faire une zone de bureaux et d'activités «bruyantes» selon le Maire, alors que c'était une zone pavillonnaire. **C'est un signal fort envoyé à RFF pour lui signifier que la Mairie se résigne à ce que la zone devienne plus bruyante...**

**Enfin, nous avons aussi défendu une autre vision de la politique, puisque nous avons distribué (à nos frais!) le projet de PLU et la carte qui l'accompagnait car nous pensons que les Antoniens doivent être mieux informés pour mieux donner leur avis. C'est notre vision de la démocratie: Participative et...Autrement**

### ***Ce que Citoyens à Antony a obtenu***

Lors du comité de pilotage (réservé aux élus) et lors des trois réunions publiques des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 6 juin, Citoyens à Antony a défendu deux idées que la municipalité a retenu:

- **Le classement d'une partie du Parc Heller en zone non constructible** (dite zone ND). Il était prévu que tout le Parc soit en zone constructible de faible densité (dite UL) mais pour la protection de l'environnement et de ce splendide espace vert, nous avons demandé et OBTENU une protection renforcée.
- **Pour les nouveaux immeubles collectifs**, la mise en place de règles favorisant l'environnement concernant le stationnement et les espaces verts, avec par exemple la création d'un local commun pour les deux roues.

**Le débat continue sur le PLU jusqu'à l'automne....Rejoignez nous....Mobilisez vous...**

- 
- Je souhaite recevoir le document de la Mairie concernant le PLU
  - Je souhaite être informé des activités de Citoyens à Antony
  - Je souhaite adhérer à Citoyens à Antony

Nom:

Prénom:

Adresse:

Retrouvez nous sur <http://citoyensantony.blogspot.com> ou

écrivez nous à [courrier@citoyens-antony.com](mailto:courrier@citoyens-antony.com) ou au Ibis rue Esther par